



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1257

6 July 2017

FRENCH

Original: ENGLISH

1152^e séance plénière

Journal n° 1152 du CP, point 6 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1257
DATES ET ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE 2017 SUR LA
MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LA
DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Le Conseil permanent,

Comme suite à sa Décision n° 1011 sur le renforcement de l'efficacité de la dimension économique et environnementale de l'OSCE, dans laquelle les États participants ont décidé, entre autres, de tenir la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension économique et environnementale sur une base annuelle conformément au mandat et aux modalités établis par la Décision n° 995 du Conseil permanent,

Décide de tenir la Réunion de 2017 sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension économique et environnementale les 16 et 17 octobre 2017 à Vienne, conformément à l'ordre du jour figurant dans l'annexe à la présente décision.

DATES ET ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DE 2017 SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS CONCERNANT LA DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Vienne, 16 et 17 octobre 2017

Lundi 16 octobre 2017

- | | |
|---------------------|---|
| 9 h 30 – 11 heures | Séance d'ouverture : Bilan de la mise en œuvre des engagements de l'OSCE dans le domaine de l'environnement et de l'énergie |
| 11 heures – 11 h 30 | Pause café/thé |
| 11 h 30 – 13 heures | Séance I : Renforcement de la réduction et de la gestion des risques de catastrophes à tous les niveaux |
| 13 heures – 14 h 30 | Pause déjeuner |
| 14 h 30 – 16 heures | Séance II : Examen de la mise en œuvre des meilleures pratiques dans le domaine de la gestion de l'eau |
| 16 heures – 16 h 30 | Pause café/thé |
| 16 h 30 – 18 heures | Séance III : Sensibilisation aux défis et à la sécurité dans le domaine de l'environnement |

Mardi 17 octobre 2017

- | | |
|---------------------|--|
| 9 h 30 – 11 heures | Séance IV : Renforcement de la coopération dans le domaine de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable |
| 11 heures – 11 h 30 | Pause café/thé |
| 11 h 30 – 13 heures | Séance V : Lutte contre la corruption et promotion de la bonne gouvernance dans le domaine de l'environnement |
| 13 heures – 14 h 30 | Pause déjeuner |
| 14 h 30 – 16 heures | Débat d'experts : Possibilités de renforcer le rôle de l'OSCE à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030 |
| 16 heures – 16 h 30 | Observation finales |